

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Juillet 2015 / N° 4



Entre douceur de vivre et solidarité

Vos rendez-vous

JUIN

**Samedi 27
et dimanche 28**

Fête de la Ville « La rue s'anime »
Voir programme en page 4

Dimanche 28
Parc des sports
à 8 h

**Sortie VTT
« les chemins de Vincent »**

Samedi 27
Mairie à 11 h

**Remise des médailles
de nos champions**

JUILLET

Lundi 13
Stade Diagana
à 23 h

**Feu d'artifice en musique
Suivi d'un bal populaire**

AOÛT

Dimanche 30 **Commémoration de la libération des villes d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise**
1 car est prévu pour le trajet entre les 2 communes

SEPTEMBRE

**Samedi 5
Dimanche 6**

Week-end peinture sur le motif

**Samedi 19
Dimanche 20**

**Journées Européennes du
Patrimoine**

Samedi 12
Maison de l'Île
10h > 18h

Salon des Associations

Samedi 19
Maison de l'Île - 21h

**Concert - Sylvain Rifflet
Alphabet Quartet
Auvers'Jazz**

Les 12, 13, 19, 20
Cave du Pressoir
Parc Van Gogh
11h > 19h

Atelier « Auvers de la terre »
Exposition Bestiaire

Dimanche 20
Parc van Gogh

Fête champêtre de nos seniors

Dimanche 13
Place de la mairie

Café citoyen



**Samedi 26
Dimanche 27**
Maison de l'Île

**Festival de la BD
XII^e édition du Salon de BD
Auvers Animations**

Dimanche 27
Ennery

Fête cantonale

Dimanche 27

**Départ de nos seniors pour une
évasion en Bretagne à Douarnenez**

OCTOBRE

3/4/5

Fête de la rue Rémy

sommaire

UNE VILLE
QUI BOUGE 4

AUVERS EN IMAGES 10

CCVOI 17

VIE LOCALE 5

SCOLAIRE 12

CULTURE
ET TOURISME 18

SOLIDARITE 7

JEUNESSE
ET SPORT 14

VIE MUNICIPALE 19

RENDRE NOTRE
VILLE PLUS BELLE 8

DES FINANCES
DYNAMIQUES 16

TRIBUNE LIBRE 20



Le mot du Maire

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

L'été tant attendu est arrivé et avec lui la période des vacances. Beaucoup d'entre vous vont pouvoir profiter de la coupure estivale pour partir se reposer hors de notre commune.

Vous serez toutefois nombreux à rester à Auvers pour profiter de moments agréables entre amis et en famille. Dans un contexte économique et social difficile, les vacances vont pouvoir apporter un peu de répit et de repos. Depuis trop longtemps, les mots crise, chômage, affaires politiques, insécurité occupent une place importante dans notre quotidien à travers les médias mais aussi les conversations.

Le sentiment que le pays va mal et que les choses ne peuvent que s'aggraver s'empare des Français, le pessimisme ambiant paralyse la France. Soyons plutôt positifs et parlons d'Auvers.

Notre ville continue à aller de l'avant et poursuit sa rénovation. Vous êtes spectateurs et acteurs de ce changement. Bien sûr beaucoup reste à faire et l'énergie ne manque pas pour aller au bout de nos Projets.

Notre force, ce sont les valeurs qui nous animent, celles de la tolérance et de la solidarité. Malgré la crise et le désengagement du Gouvernement, notre ville résiste et reste combative.

Comme chaque été, les services de la ville vont animer nos quartiers pour des vacances les plus douces possible. Les services périscolaire et jeunesse proposeront des activités pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans et de nombreux événements populaires auront lieu, la fête de la ville ou encore le traditionnel bal populaire et le feu d'artifice du 13 juillet.

A tous, je souhaite un très agréable été.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers sur Oise

Une ville qui bouge !

Midi en France

Les 20 et 21 Avril, l'émission *Midi en France* s'est installée sur la place de la Mairie. Laurent Boyer et ses chroniqueurs ont offert aux téléspectateurs l'opportunité de découvrir pendant toute une semaine, au travers de reportages et de séquences en direct, la ville et ses environs. Ensemble, ils ont exploré la culture locale, le patrimoine, les richesses et savoir-faire locaux.



Fête de la ville 27 / 28 juin

« La rue s'anime »

Venez rejoindre place de la Mairie, les saltimbanques, les musiciens, les comédiens, les attractions : la rue s'anime pendant deux jours.



Samedi 27 à partir de 18h, ouverture de la fête avec les groupes de danse ADAJ et AGAT suivie d'un concert par le groupe Banda de Rôle.

22h30 spectacle son et lumière « l'Eclipse » par l'association Unexpected Consilium

23h15 la place de la mairie se transforme en discothèque avec DJ, paillettes et bonne humeur.

Dimanche 28, dès 10h et durant toute la journée : artistes, camelots, jongleurs, acrobates, cracheurs de feu, échassiers, dessinateurs, fanfares, musiciens, clowns, cabaret, envahiront la rue...

Les acrobates : Les sœurs Bacane, Déborah, Nico.

Les animateurs : Annie (ballons), Arkim (spectacle de feu), Lisa et Romane (trapèze), Les Matatchines (arts de la rue), Ensaders (dessins de rue).

Carnaval des écoles le dimanche 28

Départ à 15h en musique avec chars depuis l'école des Aulnaies accompagnés des associations de danse ADAJ, AGAT et Auversion rythme.

Arrivée sur la place de la Mairie avec spectacle de danses, tai-chi, claquettes et lâcher de confettis.

Sans oublier les voitures anciennes (exposition dans la cour de l'école Vavasseur), les jeux et les nombreux stands pour petits et grands (parc Van Gogh).

Restauration et bar à partir de 12h.

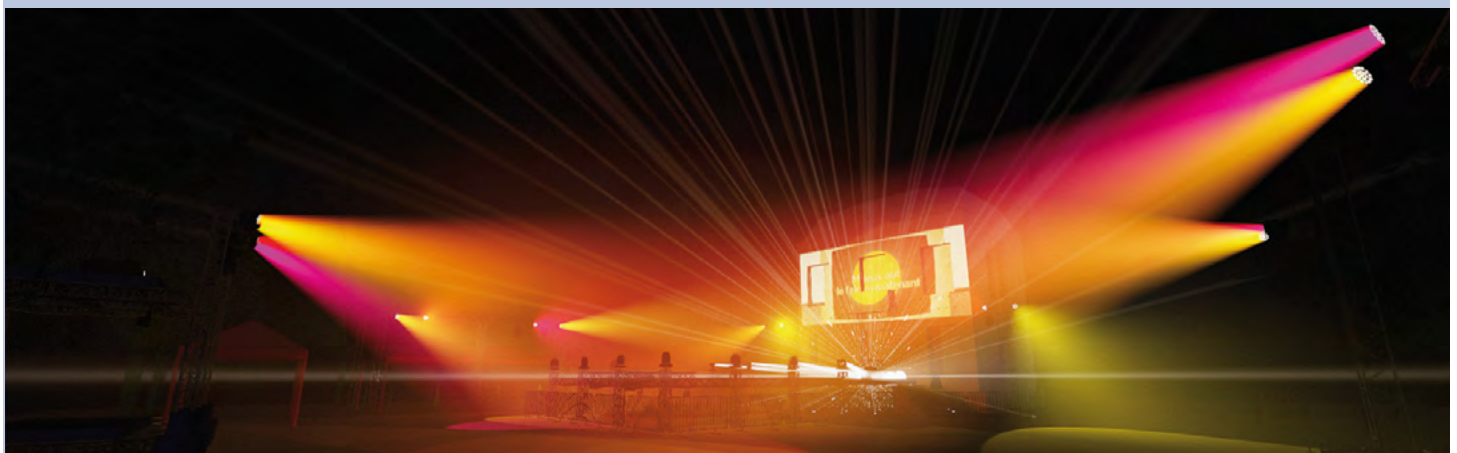
L'équipe d'Auvers Animations vous attend avec impatience, pour que la rue s'anime avec vous.

Auvers Animations

Lundi 13 juillet à 23h au parc des Sports aura lieu le feu d'artifice en musique suivi d'une soirée danse animée par un DJ.

Sur place restauration et bar à partir de 20h

Des places de parking seront réservées pour les personnes à mobilité réduite qui seront prises en charge par notre équipe pour leur assurer une excellente visibilité du feu d'artifice.



Vie locale



Le marché d'Auvers-sur-Oise « change ses plans »

La gestion du marché a été confiée au concessionnaire Les Frères GERAUD depuis 1991.

Après un travail de concertation avec les commerçants, et depuis le 28 mai 2015, l'organisation des commerces existants a été modifiée afin d'assurer une meilleure circulation entre les étals et d'accueillir de nouveaux commerçants.



Nouveau stationnement à compter du 5 juillet.

Pendant tout l'été afin de faciliter le stationnement en centre-ville la cour de l'école Vavasseur sera ouverte tous les dimanches matin.



Deux nouveautés lors du Troc aux plantes du 17 mai : Atelier cuisine anti-gaspi et Troc aux livres.

131 kg de fruits et légumes prêts à être jetés ont été récupérés chez les commerçants d'Auvers et des alentours. Les Auversois ont pu cuisiner ces fruits et légumes abimés et déguster des smoothies, des tartines de légumes grillés et des soupes. Les commerçants ont été particulièrement contents de contribuer à éviter de gaspiller leurs invendus et les Auversois de s'échanger leurs recettes de cuisine. Des petits salons dédiés aux adultes, ados et enfants pour le troc aux livres ont été installés pour simplement feuilleter un livre, venir échanger ses livres ou même en prendre si on venait les mains vides.

Ce fut une belle journée ensoleillée de détente dans le Parc van Gogh.



Vie locale

Cérémonies commémoratives

Commémoration du 19 mars 1962 au square du même nom, en mémoire du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie qui a duré 7 ans et 5 mois.

Jeudi 18 juin commémoration de l'appel du Général De Gaulle. Nous remercions les présidents et membres des associations d'Anciens Combattant, les porte-drapeau, les autorités officielles et les nombreux Auversois de leur présence.

Prochaines cérémonies

Dimanche 30 août

Libération des villes d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise
La population est conviée.
Un car sera mis à disposition pour relier les deux villes.



Merci à la ville de Zundert et l'organisation du Corso fleuri de nous avoir offert 5 000 bulbes de dahlias qui ont été plantés devant les écoles et dans les parterres de la ville. Ces fleurs témoignent de l'amitié qui unit nos 2 villes.

Noces d'or



Madame et Monsieur Bertrand ont fêté leurs noces d'or, le samedi 2 mai 2015. Une cérémonie pleine de joie et d'émotions. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

40 ans du gymnase Bozon et de l'association GSA (Gymnastique Sportive Auvernoise)

L'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur les bénévoles qui depuis 40 ans permettent aux associations sportives auversoises d'exister. Michèle et Jean Pierre Alcover ont reçu à cette occasion la médaille de la ville. Ils ont créé en 1975 l'association GSA, un engagement sans faille tout au long de ces 40 années. Un grand merci à tous ces bénévoles pour leur générosité aux services des autres.



INFO

Cabinet médical

Le projet de cabinet médical de la rue du Pois s'est concrétisé par l'obtention du permis de construire. Le début des travaux ne saurait donc tarder. Nous saluons cette bonne nouvelle et espérons que les praticiens seront nombreux à rejoindre la structure.

Je jardine ma ville

Les enfants des 3 écoles d'Auvers ont réalisé les logos pour « je jardine ma ville » afin de sensibiliser les passants au respect des plantations.



Solidarité

Mini bus de la Ville

Le service est interrompu en juillet et en août.

Reprise de la navette tous les jeudis matin pour nos seniors à compter de septembre.



Nos aînés

Association les amis des vieux

Pour notre sortie annuelle d'une journée, cette année, le choix s'est porté sur la baie de Somme. Compte tenu de la distance, relativement proche, nous avons pu établir un programme complet. Tout d'abord, nous avons pris le petit train à vapeur du Crotoy à Saint Valéry sur Somme, suivi d'un déjeuner au restaurant du Cap Hornu et pour terminer, la visite de la maison de la baie de Somme et des oiseaux. Outre ce voyage et les autres manifestations organisées par l'association tout au long de l'année, bon nombre d'activités peuvent être pratiquées toute la semaine au Foyer des Anciens, telles que les cartes, jeux de sociétés, etc. et ceci à tout âge.



N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer au prochain salon des associations. Prochaine manifestation « La fête champêtre » le dimanche 20 septembre 2015 dans le par Van Gogh.



Prévention canicule

Comme chaque année, le Plan Départemental Prévention canicule sera mis en place sur la commune conformément à l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

A cet effet un courrier a été envoyé à toutes les personnes en situation de risque sur Auvers. L'objectif est de recenser les personnes isolées. Ce dispositif nous permet de porter une attention particulière aux personnes concernées.

Afin d'assurer la mise en sécurité des personnes, merci de signaler toute situation sensible à notre service.

Pour plus d'information :

CCAS / Nathalie RAMARA Coordinatrice des seniors - 01.30.36.60.20.



Plan canicule, comment agir ?



Inscrivez-vous !

Voyage seniors du 27 septembre au 4 octobre 2015

DOUARNENEZ, La Bretagne, évasion marine et Terre de légende

DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2015

TREBOUL-DOUARNENEZ

La Bretagne, évasion marine et Terre de légende

Séjour seniors **de 410€ à 595€**
(selon barème)

La Bretagne, son air marin et ses plages de sable fin, vous attendent. A 100 mètres de la plage du port de plaisance et de Douarnenez, tout incite à la détente, les plages de sable blanc brassées au rythme des marées, les sentiers côtiers, les landes fleuries, les voiliers qui viennent faire escale.

VENEZ NOMBREUX !!!

Réservation au
Centre Communal d'Action Sociale
01 30 36 60 20 / 86
Date limite des inscriptions le 13 juin 2015

Jour 1

Après-midi : arrivée au centre, installation dans les chambres, Apéritif d'accueil et présentation de l'équipement

Dîner / Soirée : diaporama de présentation de la Bretagne.

Jour 2

Matin : Découverte des alentours du centre
Déjeuner - Après-midi : pêche à pied et constitution d'un aquarium
Dîner / Soirée bretonne, crêpes et initiation aux danses bretonnes.

Jour 3

Matin : Challenge «Mots Fléchés»
Déjeuner - Après-midi : visite du Port Musée
Dîner / Soirée Loto

Jour 4

Matin : Sortie à la plage St-Jean et pêche à pied (découverte de la faune de l'estran)
Déjeuner - Après-midi : découverte du Cap Sizun, la Pointe du Van, la Baie des Trépassés et la pointe du Raz
Dîner / Soirée animée

Jour 5

Matin : Sortie à la plage des Sables Blancs
Déjeuner - Après-midi : découverte du sentier côtier de Tréboul
Dîner / Soirée animée.

Jour 6

Visite de Concarneau
Déjeuner au restaurant. Après-midi : Le Pays Bigouden, plage de la Torche, Saint-Guénolé, retour des bateaux de pêche au port de Loctudy
Dîner / Soirée dansante

Jour 7

Matin : Contes et légendes BZH
Déjeuner - Après-midi : sortie shopping à Douarnenez
Dîner / Soirée karaoké

Jour 8

Départ après le petit déjeuner avec panier repas fourni.

Rendre notre ville plus



« les murs » Avant/Après

Notre priorité : rénover notre patrimoine



Travaux 2014/2015

Nouveau !

Pour tous travaux qui entraînent une dégradation importante de la voirie, les enrobés seront refaits intégralement (rue Van Gogh, rue Rémy)



Eaux usées et pluviales travaux réalisés de mai à décembre 2014

- **Rue des Ruelles** : 230 mètres de collecteur de 200 mm et 16 branchements raccordés
Enrobé refait entièrement, mise en place de l'éclairage public
- **Vallée de Cléry** : 290 mètres de collecteur de 200 mm et 5 branchements
Enrobé refait entièrement
- **Rue de Pontoise** : Réhabilitation par l'intérieur (gainage) - 360 mètres de 200 mm avec 20 reprises de branchements
- **Maitrise des ruissellements** : aménagements chemin des glaises et ravine des Vallées - Surélévation, noues, plantations de haies bocagères

Eaux usées et pluviales travaux en cours ou à l'étude pour 2015

- **Rue Le Danois** vers rue des Ruelles : 140 mètres de 200 mm avec 5 branchements
- **Rue des Roches**, rue Le Danois : 450 mètres de 200 mm - Création de branchements
- **Rues Tagliana, des Aulnaies, Louis Ganne, E. Boggio et Van Gogh**
Réhabilitation par l'intérieur (gainage) - Reprise de branchements
- **Maitrise des ruissellements** : Protection Valhermeil, Chaponval. Protection contre les inondations, création de noues, mare-tampons, haies bocagères

Eaux usées travaux 2016

- **Chemin de Bellerive** : 550 mètres de 200 mm. Création de branchements



Travaux de canalisation d'eau potable

- **Rue Van Gogh** : les travaux sont terminés. L'enrobé de la voirie a été entièrement refait.

- **Rue Rémy** (en cours)

Les travaux du SEDIF ont débuté rue Remy pour changer la canalisation d'eau potable. **Suite à cette intervention, la voirie a été complètement détériorée. Nous négocions actuellement la réfection totale de la rue avec le SEDIF.**

Attention, le carrefour rue Remy avec la RD4 est modifié, la rue Remy étant mise ponctuellement en double sens pour les riverains, soyez vigilants !

- **Rue Rajon** : les travaux du SEDIF pour le remplacement de la canalisation d'eau potable sont terminés. Pour des raisons techniques, le Conseil Départemental n'a pas pu réaliser le revêtement de la voirie dans la suite des travaux du SEDIF comme prévu initialement. **L'enrobé de la voirie sera enfin réalisé cet été.**



Rue Van Gogh



Rue Rémy

Réfection des voiries intercommunale

- Voie communale n°03 (Ville d'Auvers sur Oise) entre le chemin de l'Isle et la voie communale n°01. **Tracé rouge sur la carte**

- Voie communale n°01 (Ville de Butry sur Oise) depuis la voie communale n°03 jusqu'au cimetière de Butry. **Tracé vert sur la carte**



Autres travaux

- **Passerelle en bords d'Oise**

Le Syndicat des Berges de l'Oise a la charge de l'entretien des bords de l'Oise (sur une largeur de 3,50 m), de la mise en place des passerelles et des barrières.

Une passerelle était en très mauvais état, des planches ont été changées cependant elle reste fragile. C'est pourquoi, le SMBO, cet été, va changer totalement la passerelle.

Travaux de la Mairie

Avant de commencer le ravalement de la mairie en septembre prochain, le traitement des remontées capillaires a été mis en place le 15 juin par un système d'électro-osmose active (ELGISEC).

L'origine de l'humidité dans les murs.

La remontée capillaire est un phénomène physique naturel. Une maçonnerie dépourvue d'étanchéité réagira comme une plante qui absorbe l'humidité du sol sous l'effet de l'ascension capillaire.



A l'origine, on peut mesurer une faible tension électrique entre le sol (pôle+) et le mur (pôle-). Le transport de l'humidité évolue dans ce champ électrique du + vers le -, ce processus est appelé « électro-osmose ». Le principe est d'inverser simplement le champ électrique pour fixer l'humidité dans le sol.

Gymnase Daubigny



Une maîtrise d'œuvre pour la réfection complète du sol du gymnase est d'ores et déjà au travail. Plusieurs rendez-vous ont été organisés et une commission avec les différents utilisateurs du gymnase a été mise en place.

La livraison du gymnase avec un sol adapté à nos différents sports et de qualité supérieure quant à l'absorption des chocs est attendue pour la rentrée.

Auvers en



Les sourires de Midi en France



Marie-Claude Delahaye,
Musée de l'Absinthe



Marie-Cécile Tomasina,
Château d'Auvers



Dominique Janssens,
Institut van Gogh



Gala de danse



1^{er} EC'Auvers Trial



Les Olympiades



Cross...



... des écoles



Expo di Rosa à la galerie
d'Auvers



Projection en plein-air du
film « La vie passionnée de
Vincen van Gogh » de
Minelli.



Auvers remporte la coupe de foot



Plantation des dahlias



Les Irsiades



Départ du club VTT du collège Daubigny sur les lieux de tournage du Vexin



L'art...



... au jardin



La route de l'esclave par les élèves du collège Daubigny



Kermesse des écoles



Fête de la musique

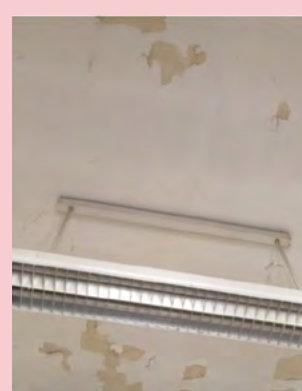
Scolaire



Cette année encore, nous faisons appel aux parents, grands-parents ou simples citoyens pour aider les élus et les services techniques à rénover nos écoles pour le bien-être de nos enfants.

Prochains chantiers citoyens 2015 dans les écoles
Inscriptions des bénévoles au 01 30 36 60 81

Ecole de Chaponval juillet 2015 : rénovation des peintures : entrée de la cantine, préau, entrée de l'école
Ecole de Vasseur du 15 au 25 juillet 2015 : rénovation de classes en peinture.



Ouverture des 2 centres de loisirs en juillet

Au vu du grand nombre d'inscrits pour la période des vacances d'été, nous ouvrirons les deux accueils de loisirs du 6 au 17 juillet 2015. Les enfants de maternelle seront accueillis à Vasseur (entrée grand portail coté parking) et les élémentaires sur l'accueil des Aulnaies.

Par ailleurs, à compter du lundi 20 juillet et ce jusqu'au mercredi 26 août, tous les enfants seront accueillis sur les Aulnaies. Nous vous rappelons que les accueils de loisirs sont ouverts de 7h30 à 19h et les programmes d'activités seront à votre disposition au sein des différents accueils ainsi que sur le site internet de la ville.

Spectacle maternelle Aulnaies

Un magnifique spectacle a été proposé par l'école maternelle des Aulnaies le vendredi 12 juin sur le thème de « Pierre et le loup » du compositeur russe Serguei Prokofiev (1891 - 1953). Un grand bravo aux enfants !



Carnaval des écoles

Dimanche 28 juin à 15h le char des écoles partira des Aulnaies, accompagné des enfants, des associations de danse ADAJ, AGAT, Auversion rythme, le tout en musique et arrivera sur la place de la mairie pour la suite des festivités.



Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, les services de la Ville travaillent en étroite collaboration avec les directrices des écoles, les représentants des parents d'élèves et les services de l'Etat pour rédiger et mettre en œuvre le Projet éducatif territorial de la commune.

Ce document concerne la réforme nationale des rythmes scolaires et l'organisation par la commune des activités périscolaires (NAP) dont le coût est près de 110 000 € pour cette première année.

Au terme d'une importante concertation, le dossier est maintenant complet et déposé aux services de l'Éducation Nationale pour acceptation. Ce PEDT est établi pour une période de 3 ans et concerne tous les enfants scolarisés dans les écoles auversoises.

Remises du diplômes « Théo le Gendarme »

La Gendarmerie nationale était présente dans **l'école de Chaponval** (seule école du Val-d'Oise sélectionnée) le jeudi 18 juin pour remettre les diplômes aux élèves.

Une action en matière de prévention de la délinquance plus particulièrement pour sensibiliser les jeunes sur des thèmes aussi variés que la sécurité routière, les dangers liés à la consommation de stupéfiants ou les dangers d'internet.



Prix éducation citoyenne

Le 3 juin une cérémonie de remise des prix de l'Éducation citoyenne a eu lieu à la préfecture du Val d'Oise. Deux classes auversoise ont reçu ce prix :

- La classe de Mme Anne Pieprzownik, directrice de l'école de Chaponval et ses élèves
- La classe de Mme Durant, institutrice de l'école de Vavasseur et ses élèves



Isabelle Méziers était présente et a eu l'occasion de rappeler que ce prix présente une vraie reconnaissance pour nos élèves d'Auvers les plus méritants et s'inscrit dans les priorités des missions de l'École d'une éducation citoyenne.

Le citoyen est « celui qui vit avec les autres », sans autre distinction d'appartenance, ni dans ses droits ni ses obligations. Or, il revient à l'École comme mission première de faire partager aux élèves ces valeurs, qui sont aussi celles de la République.

Avec ce « Prix de l'éducation citoyenne », il s'agit bien, pour la génération adulte que nous sommes, de témoigner auprès des élèves futurs ou déjà citoyens, de la pertinence de leur engagement et de l'importance qu'il revêt pour l'ensemble du corps social.



Jeunesse et sport

Réouverture de l'espace jeune le 30 juin à 16h

L'espace jeune a fait l'objet d'une enquête judiciaire suite à la découverte de 73 sachets de drogue. Fermé depuis mai, l'espace rouvrira ses portes le mardi 30 juin à 16h à l'occasion d'une conférence sur la prévention alcool/tabac et drogue qui sera organisée par l'adjudant-chef Guillet de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ).

Présentation du programme des activités été 2015 et verre de l'amitié.

Cet été ouverture de la structure du lundi au samedi. Des activités seront proposées en collaboration avec les jeunes.

Nos jeunes diplômés BAFA auversois intégreront l'équipe encadrée par un directeur de centre.



Programme d'été

Des activités seront organisées à l'espace jeune et l'espace Jean Lestruhaut par des animateurs tout au long du mois de juillet en collaboration avec les jeunes.

Programme

Vacances d'été du 6 au 31 juillet 2015. Activités de 11 à 15 ans.

Lundi 6 De 14h à 17h30 Dessert par équipe 20 places	Mardi 7 De 10h à 18h Plage de l'Isle Adam Prévoir son Vélo Prévoir son pique-nique 12 Places	Mercredi 8 De 9h à 19h Parc Astérix Prévoir son pique-nique 14 places	Jeudi 9 De 10h à 17h30 Barbecue et base de loisirs Prévoir son vélo 12 places	Vendredi 10 De 14h à 18h Tir à la Carabine Prévoir son vélo Prévoir son gouter 12 places
Lundi 13 Structure Fermée	Mardi 14 Férié	Mercredi 15 De 9h à 18h Exposition AARDMAN Et visite de Paris à déterminer avec les jeunes Prévoir son pique-nique 12 places	Jeudi 16 De 13h30 à 17h30 Jeux de société Prévoir son goûter 20 places	Vendredi 17 De 13h30 à 22h30 Aquaboulevard Prévoir son pique-nique 14 places
Lundi 20 De 10h à 19h Accrobranche Prévoir son pique-nique 7 places	De Mardi 21 à 9h au Mercredi 22 à 19h Prévoir son pique-nique Camping en Baie de Somme Visites culturelles, char à voile, sport, etc. 7 places		Jeudi 23 De 10h à 18h Plage de l'Isle Adam Prévoir son pique-nique Prévoir son vélo 12 places	Vendredi 24 De 13h30 à 17h30 Concours : Top Cuistot Dessert en équipe 20 places
Lundi 27 De 14h à 17h30 Olympiades 20 places	Mardi 28 De 14h à 17h Tennis ou équitation Prévoir son gouter 20 places	Mercredi 29 De 8h30 à 19h NAUSICAA Aquarium de Boulogne sur Mer Prévoir son pique-nique 7 places	Jeudi 30 De 14h à 17h30 Jeux de piste dans Auvers Prévoir son gouter 20 places	Vendredi 31 De 13h30 à 17h Création de l'album photo du mois de Juillet 20 places



Renseignements et inscriptions : 01.34.48.01.64 ; sjauvers@gmail.com
Service Jeunesse 1, rue Roger Tagliana 95430 Auvers sur Oise

Tarif : du 6 au 10 juillet: 45€ ; du 15 au 17 juillet : 23€ ; du 20 au 24 juillet : 65€ ; du 27 au 31 juillet : 10€



Jeux olympiques 2015

Bravo à nos jeunes athlètes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes !

La ville d'Auvers-sur-Oise a accueilli 260 élèves

Dans le cadre du projet partenarial C.D.O.S. (comité départemental olympique et sportif) - l'USEP (Union Sportive Enseignement du Premier degré) - l'O.C.S. (Office Communautaire des Sports) s'inspirant du principe de la philosophie olympique basée sur l'articulation entre l'éducation, la culture



et la pratique sportive, les mini jeux olympiques organisés dans notre Intercommunalité le 5 juin à Auvers, se sont déroulés sous un soleil radieux.

20 délégations de 10 classes ont défilé avec les maillots, les enseignes et drapeaux qu'elles avaient créés.

L'objectif étant de faire vivre aux enfants une journée suscitant l'échange, la découverte d'autrui et la sensibilisation au handicap (épreuve de courses en aveugle). Les classes ont été guidées et ont travaillé tout au long de l'année sur les valeurs formant le triptyque: excellence, amitié, respect. Elèves et enseignants ont prêté serment,



avant que soit proclamée, par Isabelle Mézières, l'ouverture des mini jeux olympiques 2015 du Val-d'Oise.

Les enfants ont pratiqué l'athlétisme (course à l'aveugle, saut antique et lancer de vortex), le tir à l'arc, la course d'orientation, le parcours cyclo et dans une salle du gymnase, ils ont assistés à la présentation de leurs productions culturelles.

3 classes d'Auvers ont participé soit 6 équipes **en finissant 2^e et 3^e**. Nous sommes fiers de ces résultats. Bravo à nos jeunes, aux maîtresses et à Colette Brunelière qui a apporté sa collaboration tout au long de l'année pour la partie culturelle autour du pré-impressionnisme.



5 juin cross des écoles - 560 écoliers

Lors de cette journée, les élèves étaient encadrés par les maîtresses, les élus et les bénévoles de l'OMS. **Bravo à nos graines de champions !**



Des finances dynamiques !!

IMPOTS

Taux des trois taxes inchangés
Impôts fonciers bâti et non bâti, impôts locaux.

NOS ECONOMIES : 148 000€

Grâce aux efforts des élus, des services municipaux et à la vigilance du service financier.

Les dépenses à caractère général sont inférieures à 2013 et inférieures aux prévisions 2014. Ceci s'explique par :

-Des économies réalisées sur les contrats de maintenance	art 6156	- 22 000,00 €
-Des économies réalisées sur les contrats d'entretien	art 611	- 31 000,00 €
-Des économies sur les interventions d'entreprises extérieures	art 61522	- 36 000,00 €
	art 61523	- 8 000,00 €
-Des économies sur les achats de matériaux et autres achats	art 6068	- 7 000,00 €
	art 60633	- 12 000,00 €
	art 60636	- 7 000,00 €
-des frais d'études comptabilisés en investissement pour récup TVA	art 617	- 25 000,00 €

BAISSE DE LA DGF (dotation de l'Etat) - 13 %

Une contribution au redressement des finances publiques pendant 3 ans pour la commune soit **135 897 € en moins chaque année dans notre budget.**

NAP (Nouvelles Activités Périscolaire) 2014/2015 =

Encore de nouvelles charges imposées à la commune, et trop partiellement compensées par l'Etat.
Dépenses = 101 830€.

Recettes (Fonds d'amorçage du Ministère pour la mise en place) = 31 150 €

Aides de la CAF* = 0€

DEFICIT = 70 680 € !

*L'aide de la CAF sera possible si nous adoptons le Projet Educatif Territorial (PEDT).

La proposition de l'équipe municipale permet la qualité pour les enfants, les équipes et les finances.

Pendant que certains politisent ce sujet, nous prenons nos responsabilités pour répondre concrètement aux objectifs de la loi, dans une vision pratique et à la mesure de la ville.

Qu'en sera-t-il du PEDT ?

Qu'en sera-t-il de la mise en place de NAP ? des aides possibles pour nos finances ?

Réponse à la rentrée 2015/16... Et rendez-vous au budget 2016 !

Le projet de réforme territoriale nationale développée dans le cadre de la loi du 27 janvier 2014, dite loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, a entre autres pour conséquences de faire évoluer le nombre, le périmètre et la typologie des intercommunalités françaises.

Notre territoire est directement concerné au travers du Schéma régional de coopération intercommunale arrêté par Monsieur le Préfet de la Région Ile de France le 4 mars 2015, qui prévoit la disparition de la CCVOI (Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes) et le rattachement de 3 des 6 communes membres (Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmondois) à la CCVS (Communauté de communes de la Vallée du Sausseron) à compter du 1^{er} janvier 2016.

Cette évolution est majeure pour notre commune, pour les intercommunalités auxquelles nous sommes ou serons rattachés, et pour les communes avoisinantes. Elle traduit un réel bouleversement administratif et territorial qu'il nous incombe de gérer dans l'intérêt des habitants, des usagers des services publics et des agents qui y contribuent.

Alors que l'échéance approche rapidement, de grandes inquiétudes planent sur cette mutation dont nous ne maîtrisons ni l'échéancier, ni la mise en œuvre.

Inquiétude sur les agents actuellement en poste et concourant au service public rendu aux administrés, en particulier le conservatoire de musique, la petite enfance et la collecte et l'élimination des déchets ménagers.

Inquiétude sur la localisation et la proximité des futurs services qui seront rendus ; la commune d'Auvers-sur-Oise, qui certes aura le statut de ville-centre, demeure excentrée par rapport au territoire de la CCVS.

Inquiétude quant aux conséquences financières et à leurs probables répercussions locales pour les habitants et pour le budget communal.

Inquiétude enfin sur la pérennité du modèle territorial retenu qui pourrait n'être qu'une transition vers une intercommunalité décuplée.

Ce doute, parfois obsédant, est largement partagé tant les conséquences sont lourdes et l'inconnue présente.

La commune d'Auvers-sur-Oise souhaite manifester son souhait de stabilité des règles locales, tant institutionnelles que financières, nécessaires à la mission de service public de proximité que la Constitution attribue aux communes.

Nous tenons à rappeler que l'échelon communal, plus que jamais plébiscité par les habitants, ne peut souffrir d'incessantes mutations au risque de fragiliser dangereusement la cohésion sociale nationale et locale.

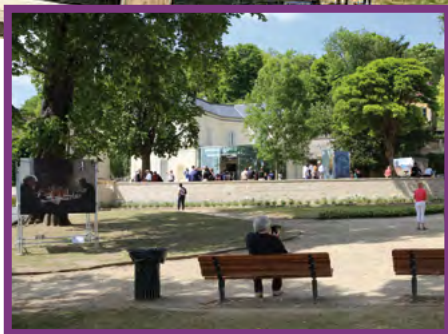
Dans ce contexte, Isabelle Mézières travaille ardemment en coopération étroite avec les villes et intercommunalités voisines.



Séance de travail avec Isabelle Mézières maire d'Auvers sur Oise, Bernard Tailly président de la CCVOI (Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes) et Marc Giroud président de la CCVS (Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron)

Culture et Tourisme

La route de Vincent van Gogh



Un clin d'œil tout particulier à la photo primée « champ aux enfants » réalisée par les élèves l'école de Chaponval d'Auvers, encadrés par l'artiste Justine Montmarché.

Il y a 125 ans, plus exactement le 20 mai 1890, Vincent van Gogh quittait Saint-Rémy-de-Provence et la maison de santé Saint-Paul-de-Mausole afin de s'installer à Auvers-sur-Oise, sa dernière résidence.

Passage éclair de 70 jours mais marqué par une créativité foisonnante et quasi incroyable : pas moins de 78 peintures furent réalisées dans notre village et ses environs, sans compter les multiples dessins, croquis, et nombreuses lettres à son frère Théo.

Dans le cadre du projet de la route de Vincent van Gogh sont exposées jusqu'au 30 juin dans le Parc Van Gogh, quelque 30 photos sélectionnées par un jury de professionnels.

Cette manifestation est la première pierre d'une collaboration européenne associant les Pays bas, la Belgique et la France. Leur but ? La conservation et la mise en valeur de notre patrimoine commun autour de la création du label « la route de Vincent van Gogh ».

Ce parcours est partie intégrante du projet « des paysages français de Van Gogh : période Alpilles-Vexin français » réalisé par la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles grâce au programme Leader et au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Syndicat mixte du Pays d'Arles, la ville d'Auvers-sur-Oise et le Parc naturel régional du Vexin français.

Une application numérique a été conçue pour être installée sur smartphone, afin de permettre aux visiteurs français et étrangers de découvrir in situ les différents lieux et environnements naturels où les œuvres de Vincent van Gogh furent créées.

Cette application sera couplée à un parcours physique guidant les visiteurs et favorisant le repérage précis des lieux par géo localisation.



Cette itinérance se manifeste entre autres par des clous de voirie ornés de la signature « Vincent » disposés aussi bien à Auvers-sur-Oise qu'à Saint-

Rémy-de-Provence et faisant office de fil d'Ariane tout au long des deux parcours.

Pour enrichir votre découverte, vous pourrez télécharger gratuitement à l'Office de tourisme l'application Van Gogh Natures : un guide multimédia vous permet de retrouver le regard du peintre grâce à une remise en contexte de chaque œuvre dans son cadre d'origine. Cette approche vous donne la possibilité de faire dialoguer les paysages de l'artiste avec les territoires actuels pour en révéler leurs dimensions sensibles.

Cette promenade pédestre libre d'environ deux heures permet de découvrir à travers les paysages et les rues du village les lieux qui ont inspiré Vincent van Gogh.

Plus que jamais, nous sommes conscients de la valeur de la culture, et de son impact sur l'économie et le développement. Le tourisme est une composante importante des nouvelles économies culturelles qui transcendent les frontières dans la mesure où il mobilise et met en contact de nouveaux publics, crée de nouvelles opportunités et consolide l'emploi local. En outre, ce projet se veut respectueux de l'esprit de l'artiste qui insistait pour que l'art en général, et son art en particulier, soit mis à la disposition du plus grand nombre possible.

Ce souci de démocratisation de l'œuvre de Vincent van Gogh se retrouve dans la gratuité de cette application afin de permettre à tous, de découvrir son œuvre.

Van Gogh est bel et bien un symbole fort de notre culture commune et un facteur de diffusion de la citoyenneté européenne.

Vie municipale

► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

Simplification des démarches administratives

Vous pouvez désormais effectuer ces démarches administratives directement en ligne à partir du site internet <https://mon.service-public.fr> :

- demande d'inscription sur les listes électorales,
- recensement citoyen obligatoire,
- demande d'acte de naissance, mariage ou décès,
- déclaration de changement de coordonnées.

L'utilisation d'un scanner peut être nécessaire (numérisation des pièces justificatives).

Recensement militaire des jeunes français âgés de 16 ans

Tout jeune Français âgé de 16 ans est concerné par ce recensement qui doit être **effectué entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de son anniversaire.**

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Le recensement peut s'effectuer sur internet (<https://mon.service-public.fr>), en mairie ou bien au consulat ou à l'ambassade de France s'il réside à l'étranger.

Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. S'il est majeur, il doit effectuer la démarche seul. **Le jeune doit se munir d'une pièce d'identité justifiant sa nationalité française et d'un livret de famille à jour.**

La mairie (ou l'autorité consulaire) délivre ensuite une attestation de recensement. **Cette attestation doit être conservée précieusement puisqu'elle sera exigée pour présenter les examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.**

Ce recensement permet ensuite à l'administration du Service National de convoquer le jeune pour qu'il effectue la JDC. Ainsi, les autorités militaires devront être informées de tout **changement de**

Etat civil

Bienvenue

Naissances

31/12/2014	Arthur Christien	18/03/2015	Léna Marques
28/01/2015	Chloé Tanguy	29/03/2015	Soan Malard
06/02/2015	Antonin Bortolameolli	06/04/2015	Mattéo Carvalho
08/02/2015	Eline Cuny	21/04/2015	Raphaël Garel
16/02/2015	Noémie Gault	25/04/2015	Camille Semler
13/03/2015	Jonah Chambon		

Félicitations

Mariages

21/03/2015	Mme Kunz Anne-Cécile et M. Ouamara Billal
02/05/2015	Mme Janssens Philippine et M. Denoix Antoine
09/05/2015	Mme Vauthelin Noémie et M. Dupuis Quentin
23/05/2015	Mme Falampin Claire et M. Da Rocha Alves Nicolas
30/05/2015	Mme Berger Magalie et M. Defever Steeve

Ils nous ont quitté...

Décès

02/03/2015	LOUREIRO GOMES MADALENA Maria	20/04/2015	BRETEUIL Serge
09/03/2015	CERQUEIRA DA SILVA Lucas	04/05/2015	GOEPEL Yvan
16/03/2015	MOREAU Sylvie	19/05/2015	DALLEAU Marcus
20/03/2015	DEVILLARD Michel	11/06/2015	BEAUGER Agnès
10/04/2015	BAZIN Didier	18/06/2015	RUGGERI Lucienne

Parrainage civil

21/03/2015	Sofia et Noha Da Cunha Dias
------------	-----------------------------

Noces d'or

02/05/2015	Mme et M. Bertrand
------------	--------------------

situation. Le recensement permet aussi l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Reconnaissance avant naissance (couple non marié)

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait **dans n'importe quelle mairie.** Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par

l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil remet une copie de l'acte à présenter lors de la **déclaration de naissance.** Le père peut également effectuer la reconnaissance de son enfant :

- à l'occasion de la déclaration de naissance, c'est-à-dire dans les 3 jours qui suivent la naissance. Elle est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant. Il doit s'adresser à la mairie du lieu de naissance. À l'occasion de la naissance du premier enfant, un livret de famille est délivré.
- à l'issue de la déclaration de naissance et dans le cas où la mère figure sur l'acte de naissance. La reconnaissance paternelle peut se faire dans n'importe quelle mairie, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. La mairie de naissance inscrira ensuite cette reconnaissance en marge de l'acte de naissance de l'enfant et dans le livret de famille.

Tribune libre

Comme il est parfois réjouissant de faire appel à l'âme d'enfant qui persiste en chacun, jouons à nous faire (un petit peu) peur. Imaginons pour ce faire un adorable petit village, naguère souriant, insouciant, où partout l'esprit de liberté soufflait, stimulant à chacun de ses passages, les Muses dont les chants et les danses ravissaient les villageois béats.

Dieu, qu'il était plaisant de vivre alors à Auvers-sur-Oise !

Hélas, un jour funeste, une méchante sorcière et son équipe de sujets malfaisants vinrent occuper la mairie de la petite ville. Dès lors, prenant plaisir à fouler aux pieds les libertés fondamentales, opprimant à loisir le personnel communal, réprimant durement toute opposition qu'ils privèrent de logis, chassant les jeunes amateurs de botanique hors les murs, ils jetèrent un manteau d'obscurantisme et d'intolérance sur les épaules grelottantes des habitants terrorisés. Heureusement, animés d'un courage sans failles et d'un esprit de résistance admirable, certains se dressèrent afin de porter, par leurs tribunes, leurs blogs et autre Facebook, secours à notre belle démocratie menacée. Saluons, je vous prie, comme il se doit, ces actes héroïques que n'auraient pas renié les derniers entrants du Panthéon.

Cet appel de Juin de leur part, s'il ne paraît qu'une pâlotte copie de son auguste aîné, ne doit en aucune façon se voir dénigré car il nous aura au moins donné l'occasion d'écouter, le temps d'un heureusement court instant, les tristes contes qui peuplent leur imaginaire débridé et un tantinet amer.

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »

Porte parole Thomas Omejkane Harnois, Conseiller Municipal

On ferme, Auvers devient la Belle Endormie ?

Depuis 15 mois l'action de la nouvelle équipe municipale UMP UDI se résume à deux grandes priorités : fermer les équipements et réduire la démocratie.

Fermer : dissolution de l'association office de tourisme, fermeture de la guinguette près du pont, de l'Espace jeunes et du camping géré par la municipalité...Quels seront les suivants ?

Réduction de la démocratie : les associations et les partis politiques n'ont droit qu'une fois par an à une salle gratuite, ensuite, c'est 510 euros donc bien sûr impossible. Les tribunes libres sont limitées en nombre de lignes et rares à cause des numéros « spéciaux » Les ateliers participatifs n'ont été réunies qu'une fois en plus d'un an.

Cette manière méprisante pour la population, les associations et les élus ne peut durer.

Pour en savoir plus lisez le blog www.vivre-auvers-ensemble.fr

Jean- Pierre Béquet, Jean-Pierre Brihat, Marie-Agnès Gillard, Julien Sérignac, Emilie Spiquel.

Une année s'est écoulée depuis les élections municipales et la déception parmi nos concitoyens est immense.

Les Auversois restent dans l'attente de projets qui ne voient pas le jour : bibliothèque, centre de santé... Les ateliers-projets ne se réunissent pas.

La campagne anti-jeune se poursuit : à l'approche des vacances d'été, l'espace jeunes (bâtiment, skate-parc, terrain de basket) reste fermé, privant la population d'une structure publique de culture sportive.

Les aires de jeux sont dégradées et non entretenues, présentant désormais un danger pour nos enfants.

Le PEDT serait adopté malgré l'opposition d'une majorité de parents.

La priorité pour la jeunesse et l'enfance n'est qu'un vague souvenir...

La souffrance du personnel municipal est réelle et doit cesser afin que la mairie puisse apporter un service public de qualité aux Auversois.

Plus d'informations : auverscitoyenne.wordpress.com

Nolwenn Clark, Conseillère Municipale non inscrit

Les supports d'information générale

Dans le bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace égal est réservé à l'expression de chacun des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les conseillers municipaux non affiliés à un groupe sont considérés comme appartenant au groupe des non-inscrits.

AUVERS MAG'

Hôtel de ville

17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 70 30
cabinetdumaire@auvers-sur-oise.com

Directrice de la publication

Isabelle Mézières

Service communication

23 rue du Général de gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 83
www.ville-auverssuroise.fr

Photos

© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia
Couverture Fausto Biagiola

Création, exécution et impression

Palissade Publicité
500 Parc de Cassan
95690 L'Isle-Adam
N° d'imprimeur 32114



Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)